

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT  
**QUATRE APPARTEMENTS  
A MELUN (77000)**

Visite le vendredi 03 décembre 2021 de 12 heures à 13 heures

**L'adjudication aura lieu le jeudi 16 décembre 2021**

à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

**DESIGNATION :** Sur la commune de Melun (77000), 54, avenue Thiers, dans un ensemble immobilier se composant de trois bâtiments autour d'une cour intérieure et cadastré section BC n° 419, pour une contenance de 03 ares 51 centiares :

**Le lot n°04 :** Dans le bâtiment A, au sous-sol, une cave ;

**Le lot n°10 :** Dans le bâtiment A, au 2ème étage, un appartement d'une surface habitable de 34,90m<sup>2</sup> ;

**Le lot n°12 :** Dans le bâtiment A, au 3ème étage, une partie de grenier ;

**Le lot n°15 :** Dans le bâtiment B, au sous-sol, une cave ;

**Le lot n°17 :** Dans le bâtiment B, au 1er étage, un appartement d'une surface habitable de 45,40m<sup>2</sup>

**Le lot n°18 :** Dans le bâtiment B, au 2ème étage, un appartement d'une surface habitable de 45,30m<sup>2</sup> ;

**Le lot n°19 :** Dans le bâtiment B, au 3ème étage, une partie de grenier ;

**Le lot n°21 :** Dans le bâtiment C, accès par la cour intérieure, au 1er étage, un appartement d'une surface habitable de 19,50m<sup>2</sup> ;

**OCCUPATION :** Le lot n°17 est loué suivant bail d'habitation conclu le 01 novembre 2018 pour un loyer mensuel de 800,00 euros ; Le lot n°18 est loué suivant bail d'habitation conclu le 01 novembre 2018 pour un loyer mensuel de 800,00 euros ; Les lots n°10 et n°21 sont occupés par des personnes sans droit, ni titre.

**MISE A PRIX : 100.000,00 €**

**Consignations pour enchérir par chèques de banque :**

- 10.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

**Frais :** les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

**S'adresser pour les renseignements :** - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : [avocats@malpel-associes.com](mailto:avocats@malpel-associes.com). - Annonce sur internet : [www.licitor.com](http://www.licitor.com) et [www.malpel-avocats.fr](http://www.malpel-avocats.fr) - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant